



## AVIS PUBLIC

---

### RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-124-3.17

**Modifiant le règlement numéro 2013-124 octroyant à certains officiers municipaux le pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats.**

---

**AVIS** vous est par les présentes donné par le secrétaire-trésorier de la Municipalité de Compton;

**QUE** lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 mai 2017, ses membres ont adopté le règlement numéro 2013-124-3.17;

**QUE** l'objet de ce règlement vise à ajouter le titulaire du poste de responsable du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à la liste des officiers municipaux autorisés;

**QUE** l'original dudit règlement est conservé aux archives municipales au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville au 3, chemin de Hatley, Compton (Québec) où l'on peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi entre 9h00 et 16h00;

**QUE** copie peut être délivrée moyennant paiement des frais exigibles.

Compton, ce 16<sup>ième</sup> jour de mai 2017

Philippe De Courval  
Secrétaire-trésorier